

Séance extraordinaire du 13 mai 2014**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

1.1 Constatation de l'avis de convocation.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1 Autorisation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés (MADA).

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **13 mai 2014 à 8 h 30** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Monsieur le Conseiller :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête	Michel Lavigne	Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier est présent.

Personne n'assiste à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.1**Constatation de l'avis de convocation.**

Le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert constate qu'un avis de convocation a été remis à tous les élus conformément à la Loi;

1.2

165-05-2014

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la Conseillère ;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

2.**DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE****2.1**

166-05-2014

Autorisation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés (MADA).

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon veut se doter d'une politique des aînés et son plan d'action et souhaite réaliser la démarche municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT QU'en adoptant une politique municipale des aînés et son plan d'action, la municipalité de Lac-Simon désire améliorer les conditions de vie et inclure les aînés dans la vie sociale communautaire;

CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité de Lac-Simon accorde au développement d'une culture d'inclusion sociale, quel que soit l'âge, celle-ci élabore des politiques, des services et des structures qui touchent ses environnements bâtis et sociaux afin de soutenir les aînés selon le vieillissement actif proposé par l'Organisation mondiale de la santé;

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent monsieur Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier, à présenter une demande de subvention au montant de 15 000 \$ pour et au nom de la municipalité de Lac-Simon auprès du ministère de la Famille pour l'élaboration de sa politique municipale des aînés et la réalisation de la démarche municipalité amie des aînés;

ET QUE la conseillère, madame Chantal Crête est présidente du comité de la politique familiale et des aînés selon la résolution numéro 142-05-2014;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent monsieur Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer la convention d'aide financière, à intervenir entre le ministère de la Famille et la municipalité pour le versement de l'aide financière et tout autre document relatif au projet financé.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie
MADA

3.
PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question.

4.
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

167-05-2014

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la séance soit levée à 8 h 40.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Benoit Hébert
Directeur général et
secrétaire-trésorier